

ARRETE N° 250606FC

Arrêté portant sur la diplomation des candidats à la formation Prototypiste, spécialité automobile de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard

Le Directeur,

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;

Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation

Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'université de technologie de Belfort-Montbéliard,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu l'avis favorable du Conseil d'Administration du 25 septembre 2009 pour le portage de l'Ecole ESPERA Sbarro Montbéliard par la formation continue de l'UTBM

ARRETE

Article premier

Le jury de diplôme de la formation Prototypiste, spécialité automobile (promotion 2024-2025) se réunira le 24 juin 2025 à 13h30 et sera composé comme suit :

Président du Jury :

Anthony WECK

Directeur ESPERA Sbarro - Pôle Mobilités et transport du futur – UTBM
Responsable pédagogique de la formation

Membre du Jury :

Samuel-Gaston AMET

Marie-Pierre PLANCHE

Responsable Partenariats entreprises et Formation Continue - DRE- UTBM
Professeur des Universités - UTBM

Jury extérieur :

Pascal BERNARD

Grégoire BETTENS

Loïc BOONE

Benjamin NAILLOU

SAS BPJ25 - Dirigeant

PDG Maison BETTENS - Sellier garnisseur

Société Fullvwshop - Restaurateur automobile

Société ALPINE - Conseiller commercial & responsable événements

Article 2 : Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet l'UTBM et sur son intranet NUXEO.

Sevenans, le 19 juin 2024

Le Directeur de l'UTBM,
Ghislain MONTAVON

